



## Héritage des biens de ma mère + tutelle

Par **carine78**, le **05/01/2010** à **20:53**

Bonjour,

J'ai perdu ma mère à l'âge de 15 ans en 2001. Mes parents étaient propriétaire d'une maison et ma mère possédait une réserve d'argent "d'une somme que j'ignore". En effet, elle est décédée suite à un accident cérébrale sur son lieu de travail.

Jusqu'à aujourd'hui (j'ai maintenant 24 ans), je n'ai jamais été contacté à ce sujet, je n'ai jamais reçu aucun papier et mon père que je ne vois plus refuse de me donner quelque information sur mon héritage. Aussi, j'ai retrouvé le notaire qui s'occupait du dossier de ma mère qui m'a informé qu'un juge de tutelle a été désigné jusqu'à ma majorité et qu'il n'y avait aucune trace de la maison dans le dossier.

Aujourd'hui, je souhaite me renseigner sur les démarches à suivre afin de connaître la vérité, toute la vérité.

Merci d'avance de me faire part de votre expérience, point de vue ou bien si vous avez des connaissances en droit.

Cordialement,

Par **jeetendra**, le **06/01/2010** à **09:33**

[fluo]Conseil départemental d'accès au droit des Yvelines [/fluo]

Tribunal de grande instance de Versailles

3, avenue de l'Europe - BP 1122  
78011 VERSAILLES CEDEX  
Tél : 01.39.07.39.07 - Fax : 01.39.07.35.55  
[www.cdad-yvelines.justice.fr](http://www.cdad-yvelines.justice.fr)

[fluo]Maison de justice et du droit :[/fluo]

LES MUREAUX  
79, boulevard Victor Hugo - 78130 LES MUREAUX  
Tél : 01.34.92.73.42 - Fax : 01.30.99.51.00

SAINT QUENTIN EN YVELINES  
(sites de Guyancourt et Trappes)

Antenne de Guyancourt  
Place François Rabelais  
78280 GUYANCOURT  
Tél : 01.39.30.32.40 - Fax : 01.39.30.32.41

Antenne de Trappes  
3, place de la Mairie  
78190 TRAPPES  
Tél : 01.30.16.03.20 - Fax : 01.30.16.03.21

Antenne de justice

GUYANCOURT  
Place François Rabelais - 78280 GUYANCOURT  
Tél : 01.39.30.32.40 - Fax : 01.39.30.32.41

TRAPPES  
3, Place de la Mairie - 78190 TRAPPES

Bonjour, vous avez des adresses ci-dessus dans les Yvelines pour consulter un avocat "gratuitement", ainsi vous serez fixé sur votre héritage, bonne année 2010 à vous.